

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 42/2025

OBJET : CONSTRUCTION DU POLE ASSOCIATIF – AVANT-PROJET DEFINITIF ET DEMANDE DE SUBVENTION

L'an deux mil vingt-cinq, le 20 octobre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 octobre 2025

Présents : BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, ACHARD Laure, DAUJAN Nicolas, VIGNE Amélie, FLEURET Alain, BARBE Sabrina, BARRE Sylvie, BETTON Daniel, DESSITE Alain, FAURE Nathalie, GRANGER Véronique, GUILLAUME Stéphanie, MARKARIAN Jean- Maurice, ORIOL Maurice, PONSON Aline, TERRAS Tanguy, THEOLAIRE Joël.

Excusés : BERTUCCI Sandrine pouvoir à BLAISE Véronique, BRESCIANI Gaël pouvoir à MARKARIAN Jean-Maurice, LAFOND Florian pouvoir à BARRE Sylvie, BOUCHER-BARBAZANGES Garance, MINGORANCE Anita.

Absents : CHALAYE Franck, MAUSSERT Karine.

Mme BARRE Sylvie est désignée Secrétaire de Séance.

Monsieur le Maire rappelle le projet de construction d'un pôle associatif d'une superficie de 472,56 m². Ce bâtiment sera constitué de 2 petites salles d'activité, de 2 moyennes salles d'activité, d'une grande salle d'activité, d'une salle de réunion, d'une salle de convivialité et d'un local de stockage. Il présente l'avant-projet établi par le Maître d'œuvre, M. Thierry FABRE architecte pour un montant HT de 1 159 507,80 €. Le montant des honoraires du Maître d'œuvre s'élève à 114 363,50 € HT.

LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve l'avant-projet définitif de la construction d'un Pôle Associatif tel que défini par le Maître d'œuvre, M. Thierry FABRE, architecte.
- Approuve le plan de financement du projet ainsi qu'il suit :

Estimation des dépenses :

- Maitrise d'œuvre :	114 363,50 € HT
- Travaux	<u>1 159 507,80 € HT</u>
- Total :	1 273 871,30 € HT
- Total en TTC :	1 528 645,56 € TTC

Plan de financement prévisionnel sur le montant des dépenses HT :

Aides attendues :

- Etat (DETR) :	318 468,00 €
- Région :	382 160,00 €
- Département :	<u>216 558,00 €</u>
- Total des aides publiques attendues :	917 186,00 €

Autofinancement :

- Fonds propres :	356 685,30 €
-------------------	--------------

- Sollicite auprès de l'Etat, de la Région et du Département les aides publiques les plus élevées que possible,
- Autorise M. le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.
- Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal en section d'investissement.

Ainsi fait et délibéré, à Mercurol-Veaunes, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Michel BRUNET

Envoyé en préfecture le 21/10/2025
Reçu en préfecture le 21/10/2025
Publié le 21/10/2025
ID : 026-200056547-20251020-DE_2025_42-DE

